



Le fil Inf'eau

Juillet 2022



Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Le Conseil d'Administration de votre Fédération vient d'être renouvelé pour la période 2022-2027. Nous avons su trouver une nouvelle dynamique avec l'entrée de nouveaux mais aussi de jeunes administrateurs pour continuer l'action engagée depuis quelques années.

Cette nouvelle équipe a décidé à l'unanimité de me renouveler sa confiance en me portant à nouveau à la tête de notre organisation départementale. Les objectifs restent les mêmes, à savoir tout d'abord la protection des milieux aquatiques par l'acquisition notamment de connaissances d'où l'embauche d'un technicien qualifié. Le milieu aquatique étant de plus en plus fragilisé par de multiples agressions, il nous faudra être en capacité de le défendre dans l'intérêt de la faune aquatique et de nos pêcheurs.

N'oublions pas également nos objectifs concernant le développement de notre loisir pêche qui passe par des actions de communication et de participation à des évènementiels comme Prom'Aude à Lézignan.

Halieutiquement vôtre.



David FERNANDEZ
Président Fédéral

Nouveau Conseil d'Administration

Les élections fédérales ont eu lieu le 26 mars 2022. À l'issue de celles-ci, notre Président fédéral David FERNANDEZ a été réélu et le Conseil d'Administration s'est naturellement composé de façon équilibrée autour des 5 bassins du Département.

 Conseil d'Administration 2022-2027 FD11		
Carcassonnais	GRAVES Jean Pierre	Pdt AAPPMA Trèbes
	MOLVEAU Bernard	Secrétaire Adjoint
	SOREL Claude	Vice Président
Lauragais	BARTHES Arnaud	Pdt AAPPMA Bram
	MASSON Guy	Secrétaire
	PITARCH Michel	Pdt AAPPMA Castelnaudary
Haute Vallée	BRUCHET Jérôme	Pdt AAPPMA Axat
	FERNANDEZ David	Président
	PUGINIER Gérard	AAPPMA Quillan
Lézignanais	GUICHOU Jérémy	Trésorier
	RAYNAUD Claude	Pdt AAPPMA Lézignan
	RIVIERE Yannick	AAPPMA Argent Double
Basse Plaine	GRAS Christian	AAPPMA Narbonne
	PECH Jean Claude	Trésorier adjoint
	PINATON Lionel	AAPPMA Narbonne



Nouveau Technicien qualifié



Son Master 2 en poche passé à Lyon, spécialisé sur la restauration des hydrosystèmes fluviaux continentaux et après être passé par la Fédération du Gard, Théo FRONT vient renforcer l'équipe.

Au regard de l'évolution de nos missions techniques notamment en accompagnement de l'EPTB SMMAR, mais également sur toutes les autres thématiques qui nous concernent, ses compétences nous permettront d'apporter de nouveaux éléments au profit des milieux aquatiques. La continuité écologique, la caractérisation morphologique, les macroinvertébrés ou encore le suivi thermique sont autant de missions que Théo pourra suivre au sein de l'équipe. Nous sommes donc ravis d'accueillir Théo que vous aurez bientôt (ou déjà eu) l'occasion de rencontrer au bord de l'eau ou en réunion...

Un migrateur emblématique au centre de toutes les attentions : l'Alose feinte de Méditerranée.



Cette espèce endémique du bassin méditerranéen était autrefois abondante sur notre fleuve et son front de colonisation remontait jusqu'à Carcassonne soit 95 km à la mer. Néanmoins, à l'image de l'ensemble des grands migrateurs amphihalins de France métropolitaine, ses populations ne cessent de décliner et sont désormais considérées comme menacées.

Aujourd'hui, du fait de la présence de nombreux barrages et de seuils sur le fleuve Aude, le plus gros des effectifs en Aloses se retrouve bloqué au niveau du seuil de Moussoulens à seulement 23,5 km de l'embouchure. Cette limite constitue une frayère forcée sur laquelle les opérations précédentes de comptages ont mis en évidence une des plus fortes concentrations en Alose du bassin méditerranéen français. Ce site est désormais reconnu comme relevant d'un haut niveau stratégique pour l'estimation et le suivi des populations françaises au travers du dénombrement des Bulls nocturnes (actes de reproduction).

C'est tout naturellement que la synergie partenariale des grands acteurs de la gestion de cette espèce sur le site Natura 2000 du cours inférieur de l'Aude a été reconduite pour l'année 2022. Ainsi, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, L'Association Migrateur Rhône Méditerranée, l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération Départementale de pêche de l'Aude ont réalisés 18 nuits comptages entre Mai et Juin. Le cru 2022 s'annonce d'ores et déjà particulièrement prolifique avec déjà plus de 450 Bulls comptabilisés. À l'horizon des années à venir, de nombreux travaux visant restauration de la continuité piscicole sont programmés sur le fleuve Aude. La Fédération de Pêche de l'Aude ne manquera pas de faire valoir les intérêts vis-à-vis de la conservation de cette espèce afin que les futures générations de pêcheurs puissent encore d'ici quelques décennies pêcher et connaître ce formidable poisson.

Prom'Aude du 3 au 6 juin 2022



Prom'Aude, ce sont 4 jours de fête pour la promotion de l'Aude et une centaine d'exposants « 100% terroir » pour valoriser notre savoir-faire et notre art de vivre.

La manifestation Prom'Aude est un des événements phares de notre département qui attire plus de 40 000 visiteurs chaque année. Nous étions présents avec un stand ludique pour promouvoir la pêche de notre beau département. Les familles ont pu découvrir le simulateur de pêche, le jeu aimanté, le lancer sur cible, les aquariums...

Les échanges avec le public ont été riches et constructifs, que ce soit sur la diversité piscicole de notre département, sur nos travaux au quotidien pour la protection des milieux aquatiques ou concernant la nouvelle dynamique de notre fédération et les projets halieutiques en cours ou à venir.

Nous remercions les clubs de pêche du département qui sont venus présenter leurs associations et apporter aux pêcheurs curieux ou aguerris du contenu sur leur technique de pêche: Club Mouche, Pêche au Coup, Club Carpes, et l'association Pêche au Féminin Audoise. La sensibilisation et le partage étaient au rdv sur notre stand en ce beau weekend de la Pentecôte.

On vous dit sûrement à l'année prochaine !



Assemblée Générale



Le vendredi 24 juin, nous avons l'honneur de recevoir le Préfet de l'Aude Monsieur Thierry BONNIER à notre Assemblée Générale. À cette occasion, notre Président a pu lui remettre la médaille du mérite associatif pour le remercier des échanges constructifs qu'il a pu instaurer entre ses services et ceux de la Fédération. La révision des arrêtés de non consommation ou encore la gestion quantitative sont les sujets majeurs qui nous ont permis d'avancer dans une volonté commune, celle de l'intérêt général et de nos pêcheurs. Aussi, Monsieur Éric MENASSI, président du SMMAR, nous a également rejoint lors de notre assemblée, permettant une fois de plus de démontrer la relation forte entre nos deux structures. Nous tenons également à remercier Madame DARSON BERETTA, directrice de l'ADT qui nous permet de communiquer davantage sur notre activité et avec qui nous avons à cœur de valoriser le Canal du Midi.

Monsieur GINIES, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Aude a souligné l'importance des bonnes relations entre les

services du Département et ceux de la Fédération. Le soutien financier, technique et administratif est une réelle plus-value pour l'ensemble de nos dossiers de développement du loisir pêche. Enfin, un grand merci à Monsieur Jean Pierre LECINA, représentant de la Mairie de Carcassonne d'une part pour le prêt de la belle salle de l'ODEUM mais également pour l'intérêt que la commune porte aux pêcheurs notamment autour du projet du Païchéro. Cette assemblée se sera terminée autour du verre de l'amitié où nous avons pu continuer les discussions.



Catastrophe écologique

Dernier sujet mais pas des moindres... La Fédération de l'Aude et la Fédération de pêche de l'Ariège ensemble pour dire: PLUS JAMAIS ÇA!!!

Bruyante et Aude : ensevelies !

EDF nous informait d'un possible déclenchement d'une transparence du barrage de Laurenti le 16 mai.

Elle a eu lieu et les conséquences sont dramatiques sur la Bruyante et l'Aude avec un colmatage très fort des caches de toutes les cohortes de truites par les particules fines stockées par le barrage et libérées en aval jusque dans celui de Gesse sur l'Aude.

Les invertébrés ont également payé un lourd tribut comme on peut le constater sur une photo.

Les Fédérations de Pêche de l'Ariège et de l'Aude ont assuré un suivi de l'opération et ont fait le choix de déposer plainte auprès de l'OFB.

Sachez que nous suivons de très près ces opérations de transparences qui sont encadrées par les services de l'État ; à chaque fois, nous sommes force de propositions pour renforcer les protocoles de suivis et pour proposer la seule solution viable pour nos cours d'eau à l'aval de ces barrages de piémont : le curage mécanique.

À n'en pas douter, les protocoles ont été respectés par l'exploitant (taux de matière en suspension, gradient, etc.) et c'est bien là le cœur du problème administratif : on s'assure que l'eau sortant du barrage répond à des critères de qualité mais on occulte un autre point essentiel, l'habitat.

En somme, on remplit les 4/5ème de votre maison par du sable mais on vous explique que tout va bien parce que l'air y est toujours de bonne qualité.

